

Indicateurs statistiques sur le surendettement

à fin janvier 2021

	décembre 2020	janvier 2021 *	Cumul de janvier à janvier		2020
			2020	2021 *	
Dossiers déposés	11 185	9 886	10 912	9 886	108 731
Décisions de recevabilité par les commissions	11 350	8 601	10 609	8 601	109 544
- Dossiers recevables	10 846	8 228	10 050	8 228	104 460
- Dossiers irrecevables (A)	504	373	559	373	5 084
Mesures de rétablissement personnel (B)	4 706	4 222	4 639	4 222	48 561
- Mesures imposées suite RP sans LJ	4 668	4 192	4 598	4 192	48 102
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	38	30	41	30	459
Mesures de réaménagement des dettes (C)	5 580	4 795	6 360	4 795	61 264
- Plans conventionnels conclus	825	811	1 127	811	11 058
• dont plans d'attente	468	485	652	485	6 447
- Mesures avec ou sans effacement	4 755	3 984	5 233	3 984	50 206
• dont mesures d'attente	997	798	1 004	798	9 578
Dossiers clôturés (D) (y compris Constats de non-accord qui n'ont pas fait l'objet d'une ouverture des mesures)	697	668	701	668	7 167
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	11 487	10 058	12 259	10 058	122 076
Relations avec les tribunaux					
- Nombre de dossiers faisant l'objet d'un recours ou d'une contestation	1 868	1 944	2 659	1 944	23 793

* Données provisoires.

En janvier 2021, les commissions ont été saisies de 9 886 situations de surendettement et en ont traité 10 058 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de situations de surendettement soumises aux commissions a diminué de 9,4 % entre janvier 2020 et janvier 2021 (9 886 dossiers contre 10 912).

Fin octobre 2020, 60 159 primodépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, soit une baisse de 26,3 % par rapport aux 12 mois précédents. Dans le même temps, le nombre de redépôts sur 12 mois a baissé de 24,6 %.

Schéma de la procédure en vigueur depuis janvier 2018

